Quels sont les informations minimales à fournir au support informatique ?

Pour répondre au mieux à vos attentes, il est essentiel de fournir des informations complètes et précises concernant votre besoin ou le problème rencontré, notamment :

- Le lieu concerné
- La/les personne(s) concernée(s)
- Le matériel concerné avec son identifiant HE-Arc (si applicable)
- Logiciel concerné (si applicable)
- Description détaillée de l'incident /requête (quand ?, quoi ?, comment ?, raison(s) ?)
- Toute autre information que vous jugerez pertinente

Adresse URL en ligne: https://faq.he-arc.ch/article.php?id=226